

l'extérieur ou sur un corridor ou un escalier commun à l'intérieur.) Le nombre de logements a augmenté de 32.5% depuis le recensement de 1961, tandis que la population s'est accrue de 18.2%. Il appert que, en dépit du ralentissement de la croissance démographique en raison de la chute de la natalité et du fléchissement de l'immigration, la demande de logements a continué de croître à un taux comparable à ceux sans précédent des années 50. Cette situation est surtout imputable à l'augmentation du taux de formation des familles, à mesure que les enfants nés durant l'après-guerre atteignent l'âge d'entrer sur le marché du travail et de se marier, ainsi qu'à l'accroissement du nombre des ménages composés d'un et deux membres dans les groupes d'âge jeune et âgé. Le sommaire de ces tendances concernant la croissance du logement, y compris des comparaisons sur les années 1951 à 1971 au sujet de caractéristiques telles que le genre de logement, le mode d'occupation et le nombre de pièces, figure au tableau 14.3.

Genres, mode d'occupation et taille des logements

14.3.2

Genres de logements. En 1971, les maisons individuelles non attenantes sont demeurées le genre de logement le plus répandu au Canada, bien que proportionnellement leur nombre ait diminué peu à peu en faveur des logements multiples. Vingt ans plus tôt, lors du recensement de 1951, les deux tiers des logements étaient des maisons individuelles non attenantes, mais le rapport a baissé graduellement pour s'établir à 59.5% en 1971. Au cours de la période 1961-71, le nombre de maisons individuelles non attenantes a augmenté de 20.6%, tandis que le nombre de logements multiples - maisons individuelles attenantes (maisons jumelées et en rangée), d'appartements, etc. - s'est accru à un taux beaucoup plus élevé, soit 52.9%.

Le tableau 14.4 donne la répartition des deux principaux genres de logements en 1971 par province et par région métropolitaine de recensement. La plus forte proportion de maisons individuelles se trouvait en Saskatchewan, où 81.5% des logements occupés appartenaient à cette catégorie. Au Québec, par contre, près de 60% des logements faisaient partie de constructions à logements multiples, et seulement 40% étaient des maisons individuelles non attenantes, ce qui représente la plus faible proportion parmi les provinces. À l'intérieur des grandes régions métropolitaines, la répartition était en général le reflet des taux provinciaux, sauf que dans la plupart des cas la proportion de constructions à logements multiples était beaucoup plus élevée que dans l'ensemble de la province. C'était particulièrement le cas à Montréal et à Toronto, où seulement 23.7% et 45.9% respectivement de tous les logements occupés étaient des maisons individuelles non attenantes.

Mode d'occupation. La tendance récente à la vie en appartement et à l'accroissement de la densité de peuplement s'est traduite par une augmentation considérable de la proportion des logements occupés par des locataires, qui est passée de 34.0% en 1961 à 39.7% en 1971; c'est là un renversement d'une tendance antérieure qui avait vu le taux d'augmentation des logements occupés par le propriétaire s'accroître de façon soutenue, pour passer de 56.7% en 1941 à 66.0% en 1961.

Comme pour les genres de logements, en 1971 on a observé d'une province à l'autre une variation considérable des proportions de logements occupés par le propriétaire, lesquelles s'échelonnaient entre 47.4% au Québec et 80.0% à Terre-Neuve. Le tableau 14.5 montre que le renversement en faveur de la location au cours de la période 1961-71 se retrouvait dans toutes les provinces, et à un taux assez uniforme. Toutefois, la tendance était moins prononcée au Nouveau-Brunswick et au Québec, où la diminution du pourcentage des propriétaires de maisons entre 1961 et 1971 n'était pas aussi élevée que dans les autres provinces.

La possession d'une maison est une caractéristique qui varie énormément entre les régions rurales et les régions urbaines et qui est généralement inversement proportionnelle à la taille de l'agglomération. Par exemple, dans les grandes agglomérations urbaines de 500,000 habitants et plus, seulement 46.1%